



Tarifs Eau et Assainissement

EAU :

- Abonnement : 49 €
- Redevance : 1 € le m³
- Frais de branchement : coût réel avec minimum de perception de 400 €
- Frais d'ouverture et de fermeture de l'alimentation à la demande de l'abonné ou en cas de non-respect du règlement : 20 €
- Visite de contrôle pour l'alimentation en eau ne provenant pas de la distribution publique : 20 €

ASSAINISSEMENT :

- Abonnement : 48 €
- Redevance : 0.60 € le m³
- Frais de branchement : frais engagés dans la limite de 80% du coût d'un assainissement non collectif avec un minimum de 400 €
- Facturation des dommages dus à la négligence, l'imprudence, la malveillance ou le non-respect des spécifications du règlement : remboursement des frais engagés.
- Abonnés disposant d'un forage : forfait correspondant à 53 m³ par personne et par an.

Ces tarifs ont été validés en Conseil Municipal du 23 novembre 2014, 23 août 2016 et du 09 mai 2017.